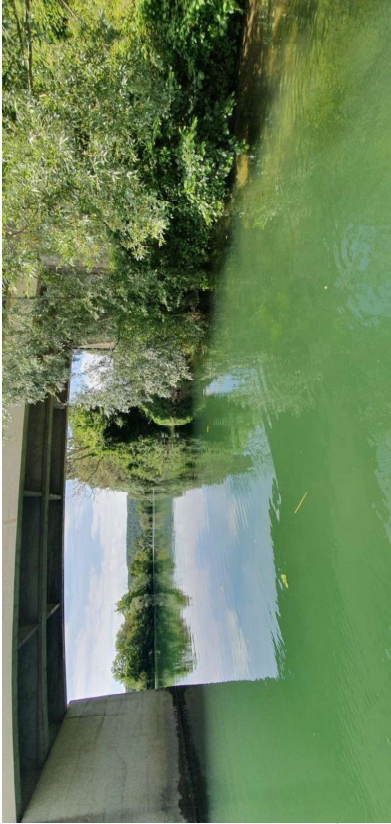


Recherche de la mulette épaisse et du  
campagnol aquatique, la Marne à  
Passy-sur-Marne et Azy-sur-Marne  
Projet véloroute 52 (Travaux sur berge)



Vandelle Vandelle

SOMMAIRE

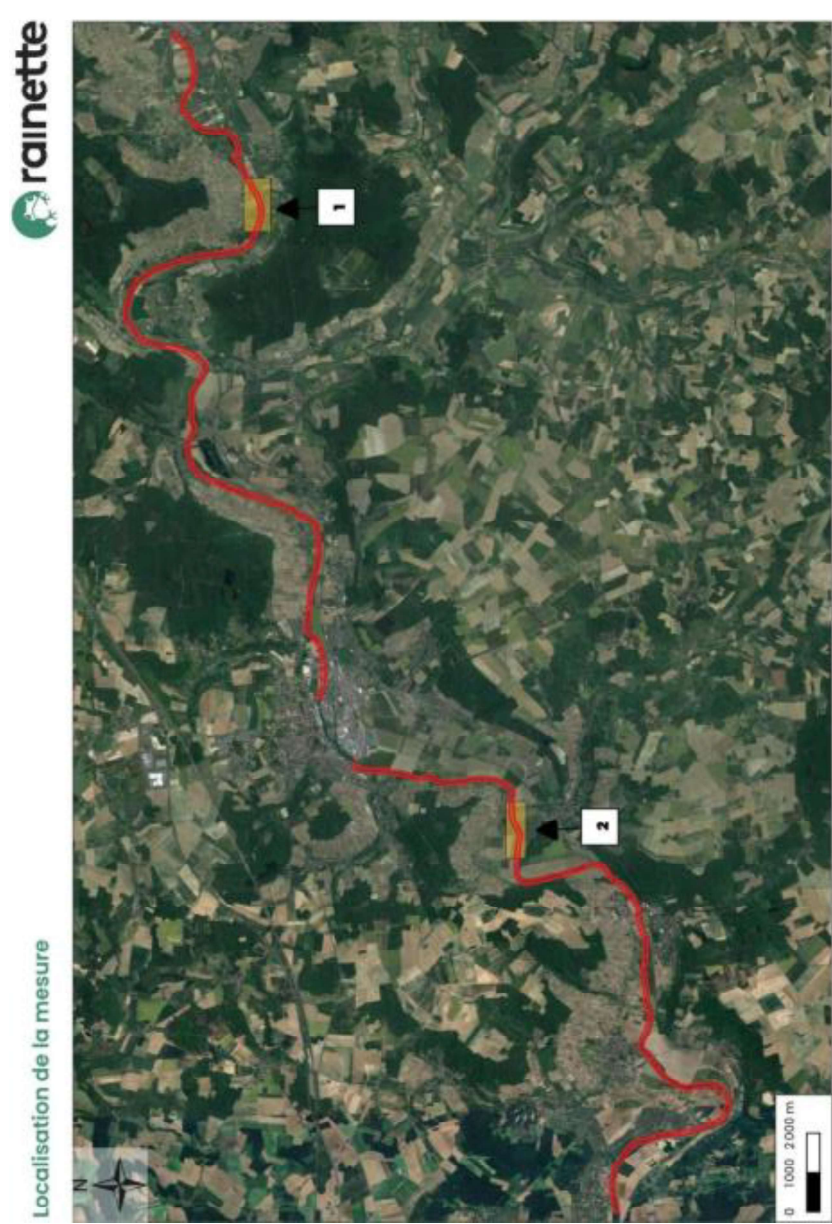
|       |                                       |    |
|-------|---------------------------------------|----|
| 1     | OBJECTIF ET CONTEXTE GENERAL          | 3  |
| 2     | RESULTATS ET SYNTHESE DES INVENTAIRES | 5  |
| 2.1   | METHODOLOGIE                          | 5  |
| 2.1.1 | MULETTE EPAISSE                       | 5  |
| 2.1.2 | CAMPAGNOL AQUATIQUE                   | 6  |
| 2.2   | RESULTATS ET ENJEUX                   | 6  |
| 2.2.1 | MULETTE EPAISSE                       | 6  |
| 2.2.2 | CAMPAGNOL AQUATIQUE                   | 9  |
| 3     | CONCLUSION                            | 12 |

# 1 OBJECTIF ET CONTEXTE GENERAL

La recherche de la mulette épaisse et du campagnol aquatique, se fait dans le cadre du projet de la création de la véloroute 52 entre les communes de Croultes-sur-Marne et Trélou-sur-Marne dans le département de l'Aisne (02).

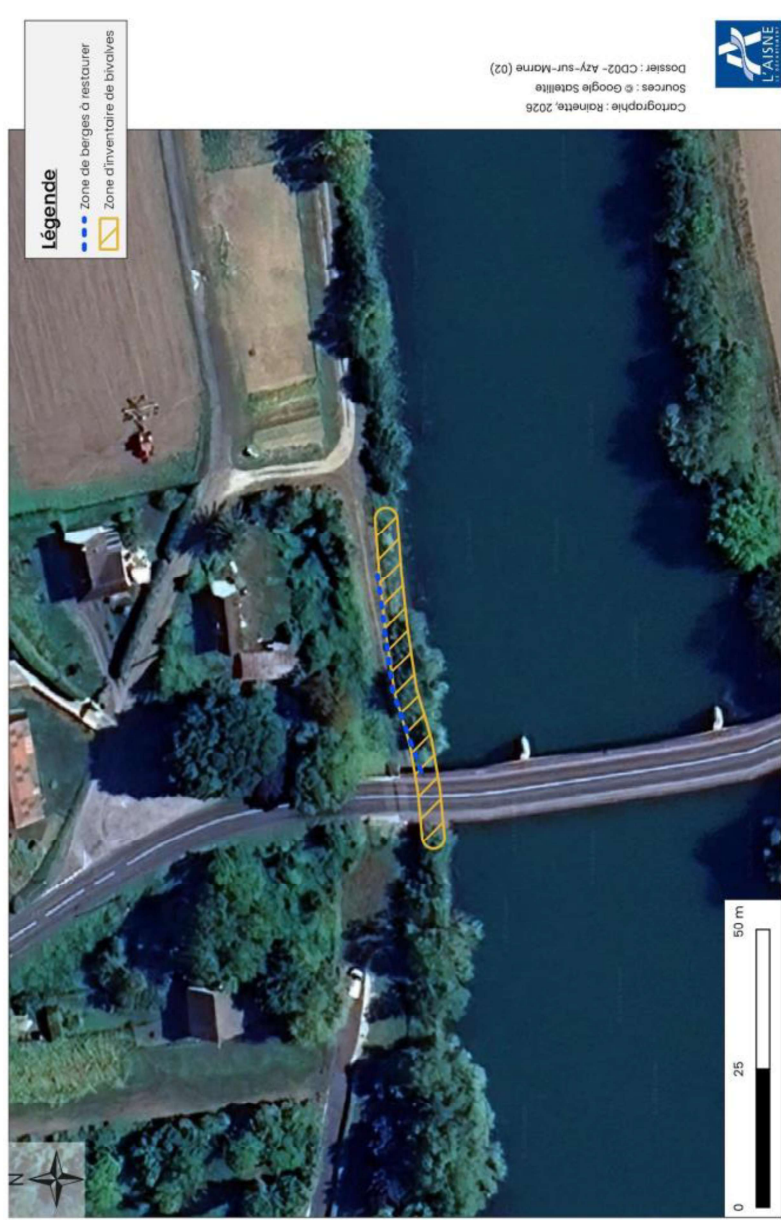
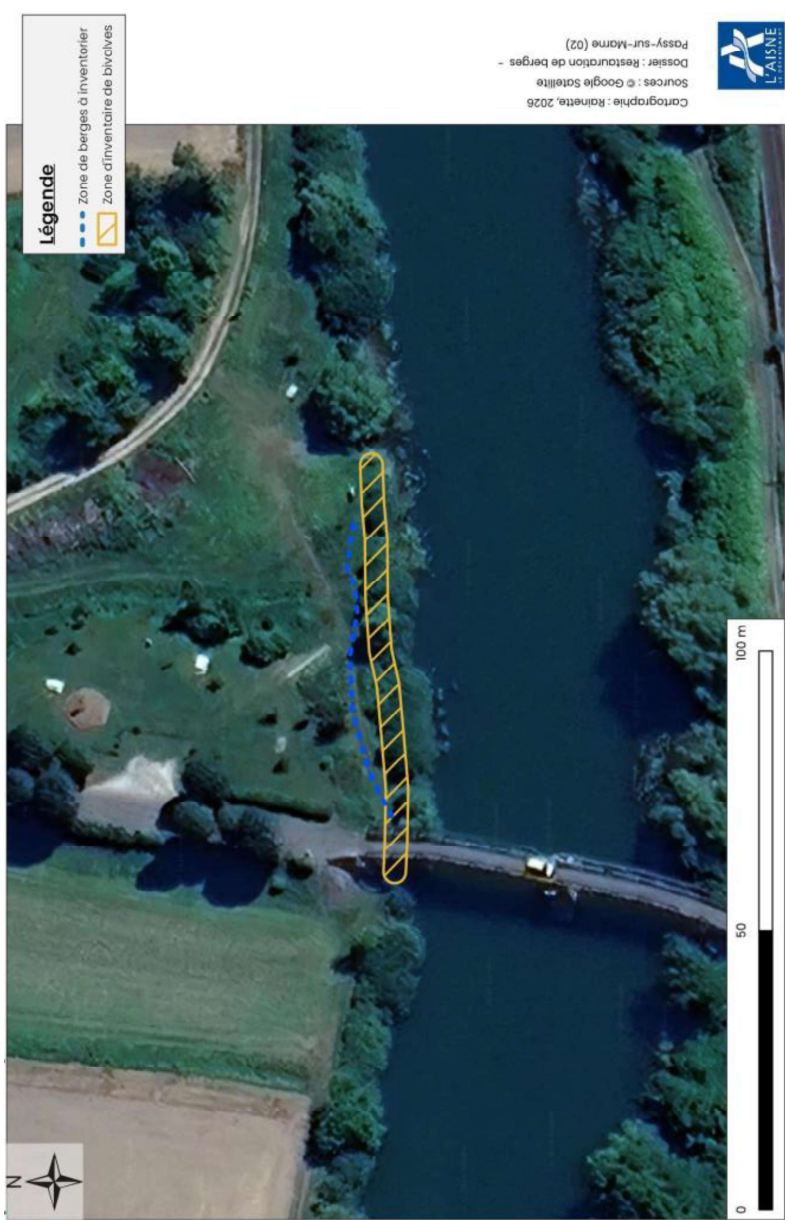
Deux secteurs distincts sont concernés, l'un sur la commune de Passy-sur-Marne, le second sur celle d'Azy-sur-Marne (respectivement les points n°1 et n° 2 sur la carte suivante).

En cas de présence avérée, l'objectif est de définir les solutions les plus adaptées pour protéger ces deux espèces des aménagements de confortement de la berge prévus en surplomb de la Marne. Espèces dont la présence potentielle a été mentionnée dans des études environnementales préalables (Cabinet Rainette) qui ont conclu à la nécessité d'engager des inventaires adaptés pour le vérifier.



Chacun des deux secteurs localisés sur les cartes ci-après représente un linéaire de quelques dizaines de mètres situé sur la berge rive droite de part et d'autre des ponts franchissant la Marne au droit des villages en question :

- Passy-sur-Marne : linéaire de 55m + 25m à l'aval du Pont de la RD 852, sur une largeur de 2 m depuis la berge,
- Azy-sur-Marne : linéaire de 37 m + 25m à l'aval du Pont de la RD 151, sur une largeur de 2m depuis la berge.



Pour information, ces deux espèces sont protégées sur le territoire nationales et à ce titre susceptibles de bénéficier de mesures de protection en cas d'impact sur elles et leur habitat des aménagements en question.

## 2 RESULTATS ET SYNTHESE DES INVENTAIRES

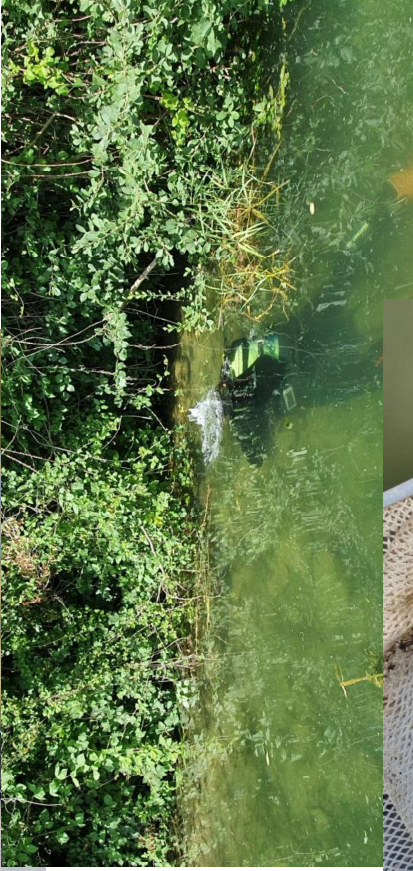
### 2.1 METHODOLOGIE

#### 2.1.1 MULETTE EPAISSE

Les moyens de prospection ont été définis pour être le mieux adapté aux caractéristiques des écoulements de la Marne et au fait que la mulette épaisse est une espèce fouisseuse qui n'est pas toujours facilement détectable à la surface des sédiments :

- d'où le recours à deux techniques visuelles complémentaires, la plongée en scaphandrier (plongeur professionnel CAH mention b classe 2) dans les secteurs les plus profonds (au-delà de 0,8 m de profondeur),
- le bathyscope dans les zones les moins profondes (< 0,8 m),
- complétées par des prélèvements ponctuels de sédiments au sein de l'aire d'étude (benne Ekman à partir d'une embarcation) : voir les photographies ci-après.

Les inventaires ont été conduits les 29 et 30 juin 2026.



#### 2.1.2 CAMPAGNOL AQUATIQUE

Les campagnols aquatiques (campagnol amphibie : *Arvicola sapidus* et le « campagnol terrestre forme aquatique » : *Arvicola terrestris*) ne sont que très rarement visibles, leur présence se faisant par la détection d'indices comme la présence de terriers (voir de nids en végétaux en forme de boules) ou de crotes, ce dernier indice étant le plus aisé à observer.

Ces indices ont été recherchés le long de la berge sur l'ensemble du linéaire d'étude.

### 2.2 RESULTATS ET ENJEUX

#### 2.2.1 MULETTE EPAISSE

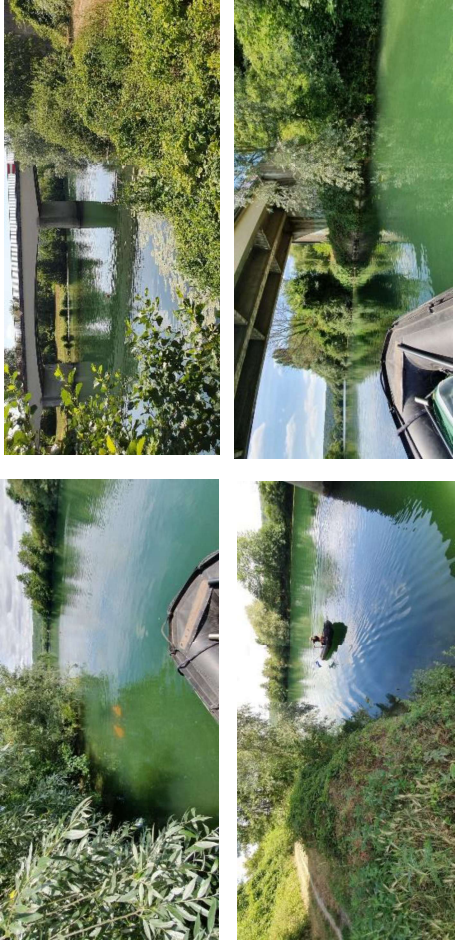
Les prospections ont couvert une bande plus large que les 2 m prévus initialement du fait de l'importance de la pente du talus aux abords des deux ouvrages (enrochement de protection), ce dernier, potentiellement sous l'effet des travaux, pouvant se prolonger jusqu'à 3 à 8 m de la berge (voir les illustrations ci-dessous) dans des profondeurs de 4 à 6 m.

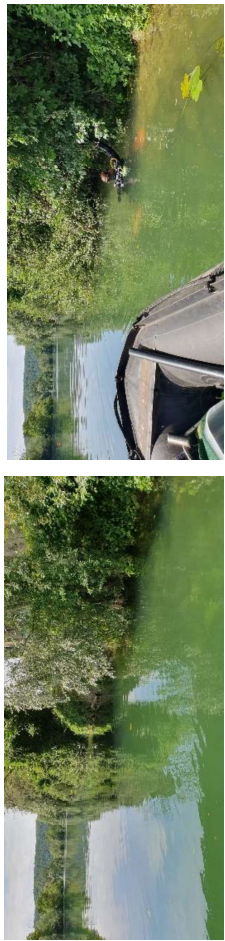


Profils de la berge au droit des ouvrages (les deux photographies de gauche : Azy-sur-Marne, les deux de droite : Passy-sur-Marne)

Les vues générales des pages suivantes donne un aperçu de la physionomie de la Marne sur l'ensemble du linéaire de chacun des deux secteurs prospectés.

Azy-sur-Marne de l'amont vers l'aval :





Passy-sur-Marne de l'amont vers l'aval

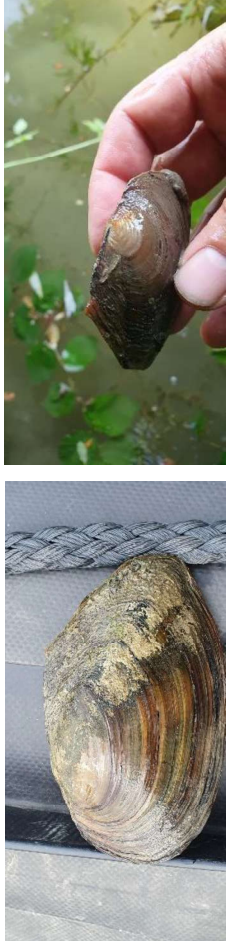


Il ressort de cet inventaire que la **mulette épaisse** peut être considérée comme probablement **absente du secteur des travaux à Azy-sur-Marne comme à Passy-sur-Marne**.

**Aucun** individu vivant n'a été mis en évidence ni aucun indice de présence d'une population même ancienne (coquille vide).

Le seul grand mollusque bivalve observé vivant et présent de manière non-négligeable dans l'aire d'étude appartient à l'espèce *Anodonta anatina* (anodonte des rivières). Elle est surtout présente à Azy-sur-Marne (environ 15 individus vivants recensés à Azy contre 2 à Passy). Elle a été trouvée à quelques dizaines de centimètres de la berge jusqu'à 3 à 4 m de celle-ci dans des profondeurs allant de 0,3 à 4 m.

Des prospections ponctuelles plus au large, au-delà de la bande des 2 m, ont révélé la présence d'individus vivants et morts de deux autres espèces de grand mollusque bivalve, la corbicule asiatique (*Corbicula fluminea*) et la moule zébrée (*Dreissena polymorpha*), toutes deux considérées comme des espèces invasives. Aucune de ces espèces n'est protégée.



Ces deux espèces rentrent en compétition directe avec la Mulette épaisse pour la filtration de la nourriture et l'occupation des habitats.

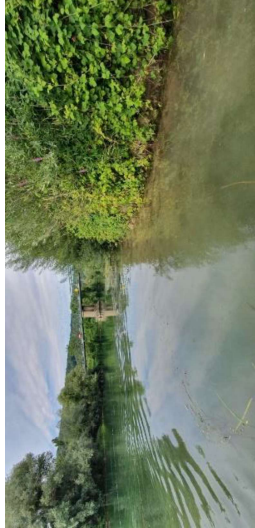
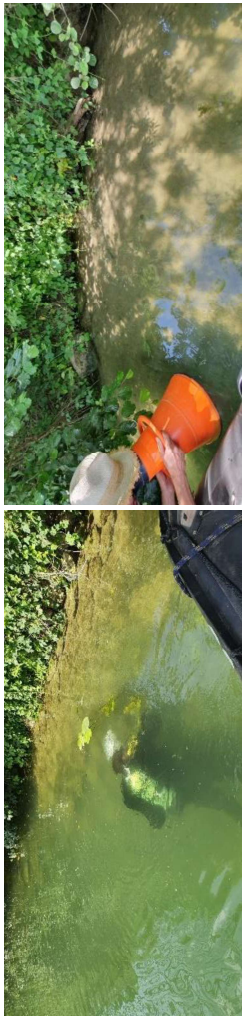
Pour information, une coquille ancienne d'*Unio pictorum* (mulette des peintres) a été identifié en zone profonde à Passy-sur-Marne.

La mullette épaisse est une espèce fouisseuse qui recherche préférentiellement des sédiments fins à la fois meubles et stables dans lesquels elle peut se camoufler (coquille partiellement ou entièrement enfouie) et ainsi se protéger des crues et des prédateurs.

De tels sédiments, constitués de sables/limons, sont présents en bordure sur de petites surfaces collées à la berge. Ils constituent des zones intéressantes pour la mullette épaisse sauf localement où leur épaisseur est insuffisante (quelques centimètres).

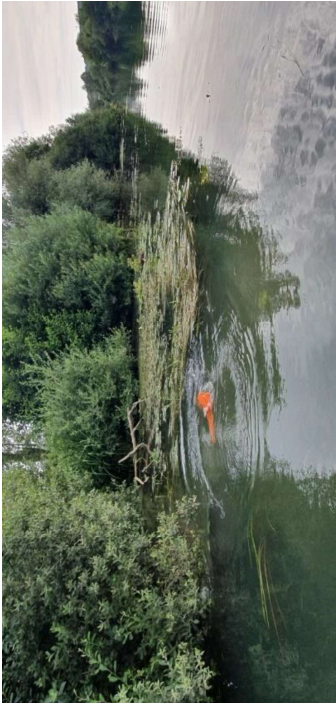
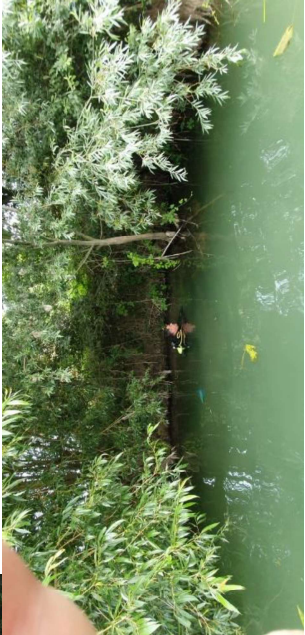
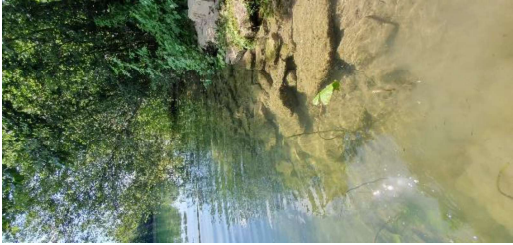
Des anodontes y ont été décelés, mais bien qu'a priori favorables en nature et en quantité, aucun individu de mullette épaisse n'y a été observé. Les raisons de cette absence ne sont pas évidentes. Si on écarte celles d'ordre typologique, cette espèce pouvant vivre dans des petits et grands cours d'eau, peut-être pouvons-nous évoquer un habitat de taille trop réduite pour l'implantation d'une population et/ou des conditions d'oxygénation ou de nourrissage non-satisfaisantes en bordure, du fait de l'absence de courant (flux d'oxygène ou de nourriture insuffisant).

Les photographies ci-contre et ci-dessous montre la présence des zones à sédiments fins potentiellement favorables (les trois premières à Azy-sur-Marne et les trois suivantes à Passy-sur-Marne).



L'habitat à sédiments fins est surtout représenté de part et d'autre des ouvrages d'Azy et de Passy.

Au droit des ouvrages et à proximité, les amas de pierres et de blocs, voire le substratum marneux, recouvrent la grande majorité des berges sur tout le talus. Le substrat marneux ne présente aucune aptitude pour cette espèce par son absence de rugosité et sa cohésion. Le substrat très grossier offre quant à lui des anfractuosités pouvant contenir des sédiments fins dans lesquels la mullette épaisse pourrait se nicher mais aucun individu n'a été observé de telle façon. Si dans de nombreux secteurs de cours d'eau où les sédiments fins ont disparu ou ses ont raréfiés, ce type d'abris de substitution peut convenir, ici ce ne semble pas être le cas (voir les exemples sur les photographies ci-dessous de ces secteurs globalement peu hospitaliers, à Azy-sur-Marne : les deux premières photographies ou à Passy-sur-Marne : les quatre dernières photographies)



### 2.2.2 CAMPAGNOL AQUATIQUE

A Azy-sur-Marne comme à Passy-sur-Marne, la physionomie des berges n'est absolument **pas propice** à l'installation du campagnol aquatique (campagnol amphibie, campagnol terrestre forme aquatique).

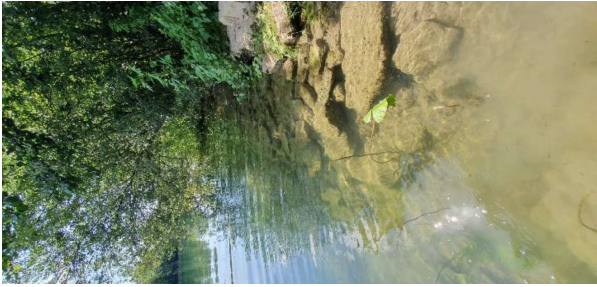
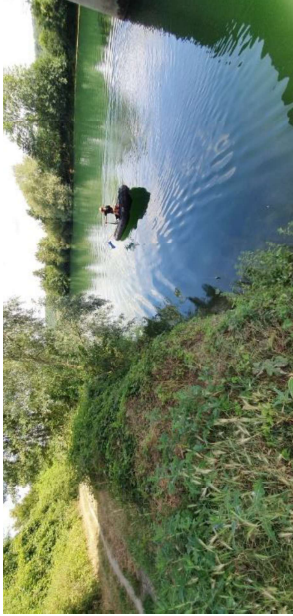
**Aucun** indice de présence du campagnol n'a été mis en évidence. Ni terrier ou nid de substitution en végétaux, ni crotte.

Les berges hautes sont associées la plupart du temps à un talus à pente élevée protégé par des pierres et blocs ne favorisant pas l'installation de terriers et le développement d'une végétation herbacée dense et diversifiée (espèce terrestres ou hélophytes) indispensable à la vie du campagnol aquatique (régime herbivore, abris pour se protéger des prédateurs).

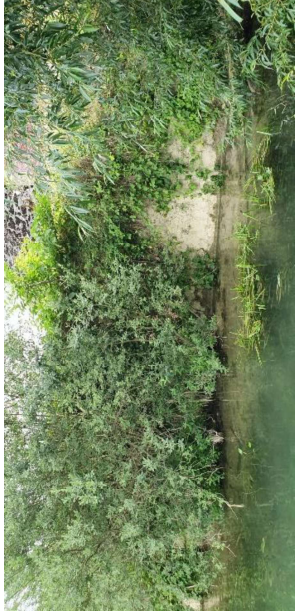
Outre la physionomie des berges non-adaptée à l'écologie du campagnol, l'existence d'une ripisylve dense, fermant complètement le milieu rivulaire, doit être considérée comme un facteur négatif supplémentaire.

Les photographies suivantes montrent le caractère inhospitalier des berges dans les deux secteurs étudiés.

Azy-sur-Marne :



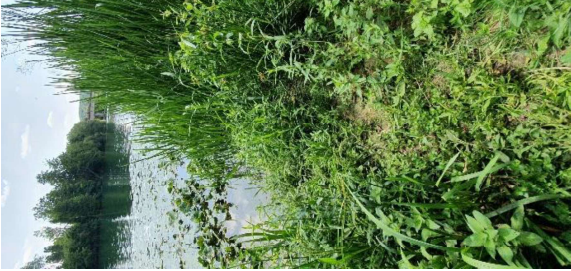
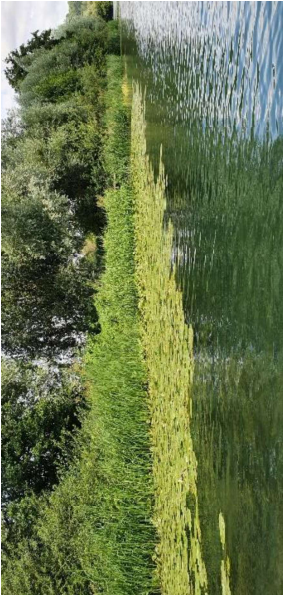
Passy-sur-Marne



La hauteur d'eau en pied de berge est presque partout beaucoup trop élevée (berge abrupte). Le seul secteur où la végétation herbacée en bordure de la rive droite peut se développer de façon favorable est situé à Passy-sur-Marne dans la partie amont de la zone d'étude. Mais le couvert végétal est insuffisamment dense et d'une surface beaucoup trop restreinte (entre deux massifs de saule buissonnant) pour permettre l'installation pérenne d'individus (voir la photographie ci-dessous).



La berge rive gauche à Azy-sur-Marne offre localement en amont du pont des habitats qui correspondent mieux aux exigences écologiques du campagnol aquatique (voir les photographies suivantes). Elles sont hors emprise des travaux et logiquement non-soumises aux impacts des aménagements.



### 3 CONCLUSION

Les berges et la zone littorale le long de la rive droite de la Marne à Azy-sur-Marne et Passy-sur-Marne dans la zone d'étude ne présentent **aucun enjeu écologique** ni pour la **mulette épaisse** ni pour le **campagnol aquatique**.

**Aucun** individu ou indice de présence d'individus vivants n'a été mis en évidence. L'absence de ces deux espèces est tout à fait **probable** compte tenu des **moyens** d'observation mis en œuvre qui recourent à plusieurs techniques complémentaires pour s'adapter aux caractéristiques du site.

Les habitats types du campagnol aquatique ne sont pas présents dans les deux secteurs étudiés (pressions anthropiques trop fortes).

La mullette épaisse a à sa disposition quelques zones de sédiments fins en pied de berge a priori favorables mais les surfaces en jeu semblent trop réduites et la vitesse du courant, trop faible, pourrait revêtir un caractère limitant (flux de nourriture ou d'oxygène insuffisants). Les blocs et cailloux qui constituent le substrat majoritaire tapissant le talus, surtout au droit des ouvrages, ne sont pas le type de sédiment que privilégie la mullette épaisse. En l'absence de sédiment fin ils pourraient être un habitat de substitution. Mais cette espèce ne semble ici faire le choix ni de l'habitat le plus favorable ni de l'habitat dégradé.

Les travaux sur berge liés au projet Véloroute 52 ne constituent **aucune menace** pour elles.